

STATEMENTS
AND
SPEECHES



DÉCLARATIONS
ET
DISCOURS

91/2

Notes pour une allocution
à la Chambre des communes
du très honorable Brian Mulroney,
Premier ministre du Canada,
sur la situation dans le Golfe persique

Ottawa (Ontario)
le 15. janvier 1991

Le 2 août dernier, Saddam Hussein est entré en guerre contre le Koweït. L'invasion et l'annexion de ce pays constituent de graves violations des principes les plus fondamentaux du droit international et de la morale. Nous sommes ici aujourd'hui afin de réaffirmer l'appui du Canada aux efforts des Nations Unies pour mettre fin à ces agissements.

Le 23 octobre dernier, la Chambre a approuvé l'envoi de militaires, de navires et d'avions des Forces armées canadiennes dans le golfe Persique pour participer à l'effort militaire multinational. Le 29 novembre, la Chambre a adopté une autre motion appuyant "les Nations Unies dans leurs efforts visant à assurer le respect de la résolution 660 et des résolutions subséquentes du Conseil de sécurité", notamment la résolution 678, coparrainée par le Canada et adoptée le même jour aux Nations Unies. La résolution 678 accorde à Saddam Hussein "une dernière chance" de se plier à la volonté de la communauté mondiale, telle qu'exprimée dans les résolutions successives de l'ONU. La "pause pour la paix" de 47 jours prévue dans cette résolution prend fin ce soir.

En ce moment-même, des efforts sont déployés aux Nations Unies à l'égard d'une proposition qui contient des éléments semblables aux idées que le Canada avait suggérées la semaine dernière par écrit au Secrétaire général des Nations Unies. On a donné et on continue de donner toutes les chances à la diplomatie. Après l'échec de la rencontre entre le Secrétaire d'État américain James Baker et le ministre irakien des Affaires étrangères Tarek Aziz la semaine dernière à Genève, le Secrétaire général de l'ONU, M. Javier Pérez de Cuellar, a effectué en fin de semaine une deuxième visite au Moyen-Orient dans le but de dénouer l'impasse. Une fois de plus, Saddam Hussein a rejeté de façon cavalière son exhortation à quitter le Koweït. M. Pérez de Cuellar a dit à la presse hier qu'il n'avait perçu "aucun motif réel d'entretenir quelque espoir". Il a rapporté que Saddam Hussein "n'avait jamais mentionné qu'il était prêt à se retirer du Koweït." Personne ne peut plus désormais douter du mépris qu'a Saddam Hussein pour l'opinion internationale, le droit international et la morale la plus élémentaire.

La résolution 678 autorise les États membres à employer tous les moyens nécessaires pour faire respecter et appliquer les résolutions de l'ONU ayant trait à cette crise et pour rétablir la paix et la sécurité internationales dans la région. La résolution 678, qui a été approuvée par la Chambre le 29 novembre, demande en outre à tous les États, y compris le Canada, d'apporter l'"appui voulu" à toutes les actions entreprises pour atteindre cet objectif. Il appartient à Saddam Hussein de choisir entre la paix et la guerre, comme ce fut le cas pendant les cinq derniers mois et demi, mais le temps commence à lui faire défaut.

Indépendamment de la façon dont ils ont voté le 29 novembre dernier, les députés des deux côtés de la Chambre espéraient alors que l'engagement des hostilités ne serait pas nécessaire. Mais nous comprenions alors tous très bien qu'il deviendrait peut-être nécessaire d'imposer à Saddam Hussein l'ultime sanction, le recours à la force militaire, s'il ne retirait pas ses forces du Koweït. L'ONU a menacé Saddam Hussein de recourir à la force afin de le convaincre de sa détermination à lui faire évacuer le Koweït. Ce n'était pas une menace gratuite.

La question qui se pose aux Canadiens maintenant est simple et relève de la justice fondamentale : quelle sera la position du Canada si Saddam Hussein ne se retire pas pacifiquement du Koweït et si le recours à la force devient nécessaire? Allons-nous continuer d'appuyer la coalition internationale ou allons-nous nous retirer de la scène et espérer que d'autres feront respecter les règles du droit?

Il y a dans cette Chambre des divergences d'opinion sur cette très importante question. Je respecte les opinions de tous les députés à ce sujet. Le gouvernement du Canada et moi-même, en tant que Premier ministre, avons longuement réfléchi à cette crise. Notre politique a été entièrement conçue de façon à parvenir à une solution pacifique. Mais si Saddam Hussein continue de faire fi de la volonté des Nations Unies, le Canada fera cause commune avec l'ONU dans les efforts pour l'expulser de force du Koweït.

Le Koweït peut nous paraître très loin géographiquement et culturellement, mais c'était aussi vrai pour la Mandchourie en 1931, l'Abyssinie en 1935 et la Tchécoslovaquie en 1938. On n'entendait guère parler de ces endroits dans les années 30, mais ils figurent aujourd'hui dans nos livres d'histoire comme des régions où ont eu lieu les événements qui ont conduit à la Seconde Guerre mondiale. Dans chaque cas, à cause de ce qu'un historien éminent a qualifié "d'attitude profondément pacifiste et d'insistance quasi doctrinaire sur la non-belligérance quelles que soient les circonstances", la Société des Nations a fermé l'oeil sur des actes d'agression et a ainsi fait payer au monde le prix de millions de vies humaines qui auraient été épargnées si la Seconde Guerre mondiale avait été évitée.

Ce qui se passe au Koweït influe directement et profondément sur les intérêts du Canada. Le Canada étant un pays relativement peu peuplé, ayant deux superpuissances comme voisins et ne jouissant lui-même que d'une capacité militaire restreinte, son intérêt le plus fondamental réside dans le maintien de l'ordre et du droit internationaux. L'ONU et sa charte sont des garants essentiels de la primauté du droit et du respect de l'intégrité des petits pays par leurs puissants voisins.

Les architectes des Nations Unies étaient déterminés à s'assurer, comme l'écrivit Lester Pearson en 1945, "qu'aucun agresseur ne pourra jamais plus asservir d'autres États les uns après les autres sans que les nations pacifiques du monde ne se mobilisent contre lui". Le but fondamental de l'Organisation des Nations Unies, comme il est mentionné à l'article 1 de sa Charte, est de "maintenir la paix et la sécurité internationales et, à cette fin, prendre des mesures efficaces en vue de prévenir et d'écarter les menaces à la paix et de réprimer tout acte d'agression ou autres ruptures de la paix". Mais sauf dans le cas de la Corée, l'ONU n'a jamais pu, en raison de la guerre froide, ni prévenir ni réprimer les agressions; et la crise de Suez, le Vietnam, l'Afghanistan et les guerres israélo-arabes sont autant d'exemples probants, parmi des douzaines d'autres conflits, de son impuissance à intervenir efficacement. Mais aujourd'hui, grâce à l'extraordinaire unanimité qui a accompagné la diminution des tensions Est-Ouest, notre génération peut maintenant exercer l'autorité qu'avaient

conférée à l'ONU ses architectes, y compris les premiers ministres King, Saint-Laurent et Pearson, pour préserver le droit et l'ordre internationaux.

La bravade de Saddam Hussein augmente les enjeux pour l'ONU. Car tout en lui offrant la possibilité de jouer le rôle que le Canada a toujours voulu qu'elle exerce, cette crise présente aussi, malheureusement, un risque d'échec de sa part. Et si l'ONU devait échouer, les principes, les objectifs et les efforts de 45 ans de diplomatie canadienne seraient, du même coup, considérablement minés.

Ayant refusé d'apprendre les leçons de l'Histoire, notre génération pourrait se voir condamnée à revivre certains de ses chapitres les plus sombres. Saddam Hussein deviendrait un modèle pour d'autres tyrans en puissance, ce qui ferait régner une insécurité encore plus grande dans le monde. Les nations devraient assumer seules leur défense contre les agressions et on assisterait à une nouvelle course aux armements.

L'ONU, qui a été conçue pour empêcher un retour à la loi de la jungle, pourrait subir le même sort que la Société des Nations. Et ce, à un moment où de nombreux problèmes internationaux -- dans les domaines de l'environnement, des droits de la personne, de la dette, du développement, de la drogue et de la protection des enfants -- ne peuvent être résolus que collectivement, et où il importe plus que jamais que l'ONU se montre crédible et efficace.

Ce ne sont pas là des problèmes abstraits pour le Canada. Ce ne sont pas des problèmes auxquels on peut se dérober. Ce sont des problèmes qui touchent directement les intérêts vitaux du Canada, et ils font partie intégrante du débat en cours. On ne doit pas permettre que l'ONU échoue à ce moment critique de son histoire.

Certains prétendent que le Canada devrait maintenant se retirer de la scène, quitte à jouer plus tard un rôle de maintien de la paix. Mais si Saddam Hussein parvenait à annexer le Koweït, il serait alors en position de menacer tout le Moyen-Orient. Avec le temps et la richesse qu'il gagnerait, il pourrait ajouter d'autres armes de destruction massive à son arsenal, y compris, fort probablement, des armes nucléaires. Dans quelle position cela placerait-il ses voisins? Après l'Iran et le Koweït, quelles seraient ses prochaines cibles? L'Arabie saoudite? La Jordanie? Est-ce que nous attendrions la fin des dernières atrocités en espérant d'être invités à faire partie d'une force de maintien de la paix?

Saddam Hussein a menacé d'attaquer Israël avec des armes de destruction massive. Face à une très grave provocation de l'Irak, face aux violentes menaces que le ministre des Affaires étrangères Tarek Aziz a proférées à son endroit la semaine dernière à Genève, Israël a fait preuve d'une remarquable modération. Si Saddam Hussein mettait ses menaces à exécution, resterions-nous encore à l'écart dans l'espoir d'être appelés plus tard à contribuer au maintien de la paix dans ce qui resterait du Moyen-Orient? Ce serait adopter une voie qui ne serait ni sage ni responsable.

Certains prétendent aussi qu'un rôle de maintien de la paix correspondrait mieux aux traditions du Canada. Mais il n'y a aucune raison de croire que parce qu'il aurait participé à un effort de pacification, le Canada ne pourrait pas, plus tard, revenir à un rôle de maintien de la paix. Le fait que le Canada ait participé à la Guerre de Corée n'a pas empêché l'ancien ministre des Affaires extérieures Lester B. Pearson de contribuer à la création de la force de maintien de la paix des Nations Unies. Le fait que le Canada soit membre de l'OTAN et du NORAD ne nous a pas empêchés de participer à toutes les opérations de maintien de la paix de l'ONU sauf une depuis sa fondation. Et le fait de se porter à la défense d'une juste cause dans la région du Golfe n'empêcherait pas le Canada, une fois les hostilités terminées, de jouer un rôle de maintien de la paix dans la région.

Comme tous les Canadiens, nous sommes fiers, et à bon droit, de la tradition canadienne de maintien de la paix. Mais ce n'est là qu'un élément de nos grandes traditions nationales. Le Canada a aussi pour tradition de défendre énergiquement ses principes et de prendre les armes quand il le faut; cette tradition, nous la commémorons solennellement tous les 11 novembre. Plus de 1 700 000 Canadiens ont participé aux deux grandes guerres mondiales et à celle de Corée. En Europe et en Asie, 100 000 tombes de soldats canadiens témoignent silencieusement mais éloquemment du courage des Canadiens et de leur volonté de défendre les causes qui leur tiennent à coeur.

Saddam Hussein est en train de commettre un crime odieux et la communauté internationale a l'obligation morale de l'arrêter. Son intention, en attaquant le Koweït, était de satisfaire son appétit de pouvoir et ses visées expansionnistes. Pour leurrer l'opinion mondiale, il a essayé de lier la crise du golfe Persique à la question palestinienne. Personne ne croit qu'il a envahi le Koweït dans le but d'aider les Palestiniens. Tout le monde peut voir qu'il essaie manifestement de justifier son invasion du Koweït après coup et d'affaiblir la coalition multinationale qui se dresse devant lui. Non seulement sa tentative pour faire voir dans l'occupation du Koweït -- et les crimes et atrocités qu'il a commis contre d'autres Arabes -- un geste en faveur des intérêts et des préoccupations légitimes du peuple palestinien dépasse-t-elle l'entendement, mais elle inspire aussi le plus grand mépris.

Depuis notre dernier débat sur cette crise, en novembre, nous avons reçu le rapport d'Amnistie internationale exposant l'ampleur des meurtres, des viols et des actes de brutalité commis au Koweït. La torture et les exécutions de non-combattants, y compris de jeunes enfants, sont largement répandues. Des milliers de personnes ont été arrêtées et détenues de façon arbitraire. Et des centaines de milliers de personnes ont été expulsées de force du Koweït. On tente de façon systématique et impitoyable d'effacer l'identité d'un pays.

En dépit de ces atrocités, certains prétendent encore qu'il faudrait laisser aux sanctions économiques le temps de faire leur effet. La question essentielle que nous devons nous poser est la suivante : les sanctions, à elles seules, peuvent-elles réussir?

Les sanctions et le blocus naval et aérien ont permis de ralentir considérablement le commerce extérieur de l'Irak. Ils ont sans nul doute un impact sur les conditions économiques et les niveaux de vie en Irak. Et la production de pétrole a considérablement diminué. Par contre, il est évident que l'embargo n'est pas hermétique et que les Irakiens réussissent à faire passer des denrées alimentaires et d'autres produits. Combien de temps faudrait-il pour que les sanctions fonctionnent? Six mois? Seize mois? Soixante mois? Personne ne le sait.

Le point essentiel, c'est l'impassibilité complète de Saddam Hussein devant les souffrances qu'endure son peuple. Cet homme-là a déjà engagé son pays dans une guerre inutile qui a duré huit ans et fait près d'un million de morts. Si inutile, en fait, qu'en août dernier, pour s'assurer la neutralité de l'Iran dans ce conflit, il a rendu à ce pays la presque totalité de ce qu'il lui avait enlevé par la force. Les pénuries de biens importés ralentissent considérablement la production industrielle, mais Saddam Hussein verra à ce que les forces armées irakiennes obtiennent la priorité absolue pour les produits qui leur sont essentiels. Il n'hésitera pas à accroître ainsi le degré de souffrance et de privation de ses concitoyens. Leur bien-être et leur sécurité sont manifestement le moindre de ses soucis. Et rien ne prouve que les sanctions ont provoqué une vague de mécontentement public.

En fait, il n'y a aucune raison de croire que les sanctions ont l'effet désiré, soit convaincre Saddam Hussein de retirer ses forces du Koweït. Et si on se fie à ses propres déclarations et à son comportement, tout porte à croire qu'il a l'intention de rester. Tout indique qu'il essaie de faire durer les choses aussi longtemps que possible dans l'espoir que tôt ou tard les événements feront s'effriter la coalition des Nations Unies. Et étant donné l'instabilité du climat mondial, particulièrement au Moyen-Orient, il pourrait très bien arriver à ses fins.

En pesant les arguments en faveur du recours à la force, il faut reconnaître, même s'il est impossible de prédire exactement les risques et les coûts d'une guerre, que les pertes en vies humaines et en ressources seraient très importantes. L'ampleur de ces risques et pertes dépend d'un certain nombre de facteurs. Combien de temps pourrait durer une guerre? Quelle serait la capacité de résistance des forces et de la population irakiennes? Le conflit pourrait-il se limiter au théâtre Irak-Koweït, ou pourrait-il s'étendre? Quelle serait l'ampleur des dommages causés à l'environnement?

Ce sont là des questions d'une importance fondamentale et malheureusement aucune réponse ferme ne peut leur être apportée à ce moment-ci. Mais si nous avons tout lieu de nous préoccuper de ces questions, nous devons aussi nous garder de penser que l'attente ne coûte rien. En effet, l'attente comporterait aussi des risques et des coûts incalculables. D'abord, la destruction du Koweït se poursuit. Une nation entière est en voie d'être systématiquement démantelée et détruite sous nos yeux, et les droits de la personne continuent d'y être bafoués à un rythme et à une échelle presque jamais vus dans les temps modernes. De plus, l'économie internationale

subit des torts dont se ressentent le plus durement les populations les plus pauvres du tiers monde. Enfin, les fonds consacrés au maintien d'une présence militaire massive dans le Golfe ne peuvent être utilisés pour appuyer les démocraties naissantes de l'Europe de l'Est, ce qui risque de compromettre gravement leur avenir. Et pendant que nous attendons les effets des sanctions, les défenses irakiennes deviennent de plus en plus redoutables.

Si le recours aux hostilités devient le seul moyen d'obtenir le retrait de Saddam Hussein du Koweït, chaque jour et chaque semaine d'attente aura pour conséquence probable d'accroître proportionnellement le nombre de pertes éventuelles en vies humaines parmi les partenaires de la coalition, y compris le Canada. Ainsi, bien que la guerre comporte des frais énormes, le fait d'attendre pour voir si les sanctions feront vraiment effet entraîne aussi d'importants frais. Et, si les sanctions devaient échouer, il n'y a aucune garantie que la coalition se maintiendrait et serait en mesure de mener une guerre dans seize mois d'ici, et encore moins dans soixante. Si le complot de Saddam Hussein devait réussir, les répercussions sur les intérêts canadiens -- à savoir la perte d'influence des Nations Unies, le bouleversement de l'ordre international, l'atteinte grave aux droits de la personne et l'ébranlement de l'économie mondiale -- seraient inacceptables. Pour toutes ces raisons, le gouvernement est d'avis que le Canada devrait continuer d'encourager les Nations Unies à prendre toutes les mesures possibles pour que l'Irak se retire du Koweït.

Certains prétendent que le gouvernement suit simplement la ligne tracée par l'Administration américaine dans ce dossier. Cette accusation est peut-être la plus usée qu'on puisse entendre. Elle ne date pas d'hier en effet puisque le Premier ministre Pearson écrivait déjà dans ses mémoires, sur un ton moqueur : "...une façon sûre de s'attirer des applaudissements et des appuis chez nous est d'exploiter nos anxiétés et de nourrir nos appréhensions face aux pouvoirs et aux politiques des Américains."

Le fait que les opinions de nations libres coïncident souvent ne devrait rien avoir d'étonnant ou d'offensant. En fait, dans ce cas précis, les opinions de toutes les grandes nations occidentales, dirigées par des gouvernements aux allégeances politiques très différentes, y compris le Royaume-Uni, l'Italie, l'Australie, la France, les États-Unis et le Canada, s'accordent. Et pourquoi pas? Nous sommes tous profondément attachés aux principes de liberté, de démocratie et d'égalité devant la loi. Nos institutions tirent toutes leur légitimité de la libre expression de la volonté de nos peuples. Et dans le domaine des affaires extérieures, nous avons tous pour position de faire respecter le droit international. Et il n'est pas surprenant, compte tenu de l'ampleur des enjeux, que toutes ces démocraties appuient énergiquement les Nations Unies.

Le Canada a mis beaucoup d'efforts à convaincre les États-Unis de procéder par la voie des Nations Unies et de renoncer à toute action unilatérale. La coalition internationale sait qu'elle doit maintenant être prête à défendre une juste cause. Le Premier ministre Bob Hawke de l'Australie, chef du Parti travailliste dans ce

pays, ayant à envisager les mêmes considérations que nous, a dit devant le Parlement australien, le 4 décembre dernier, que "si un conflit éclate du genre de celui qui est envisagé et qui est autorisé par la résolution [de l'ONU], des navires [australiens] seront mis à la disposition de la flotte alliée pour participer à une action militaire..."

Le Président François Mitterrand de la France, chef du Parti socialiste de ce pays, a clairement énoncé la position de son pays quand il a dit : "La France considère comme un principe irréductible le fait que le Koweït doit être évacué. Et d'autre part, [la France] considère que le délai de l'ultimatum fixé au 15 janvier ne peut pas être repoussé, retardé, sous quelque prétexte que ce soit... Si les conditions posées n'étaient pas réunies... alors la France remplirait son devoir."

Au Royaume-Uni, le Premier ministre Major a été tout aussi clair et ferme sur ce point. Et Neil Kinnock, le chef de l'Opposition au Royaume-Uni, a dit la semaine dernière : "[Le Parti travailliste] ne va pas, dans le but de se distancier du gouvernement, se distancier de nos forces et des Nations Unies." Et nous savons maintenant qu'aux États-Unis, les deux chambres du Congrès ont donné un vote d'appui à l'Administration en vue de l'application de la résolution 678 de l'ONU, pour expulser du Koweït les forces de Saddam Hussein.

Le Canada a suivi dès le début une politique à deux volets : travailler pour la paix tout en se préparant pour les hostilités en cas d'échec de la diplomatie. D'ailleurs, les faits montreront que depuis le jour où l'Irak a envahi le Koweït, nous avons mené des efforts diplomatiques intenses pour trouver une solution pacifique à cette crise. Nous avons tenu de nombreuses consultations dans la région du Golfe et ailleurs, fait ressortir l'importance de l'ONU comme instrument de la riposte mondiale, insisté sur un retrait rapide de l'Irak et conseillé la prudence à nos alliés. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Clark, vous exposera en détail les principaux efforts que nous avons déployés depuis le mois d'août dernier lorsqu'il prendra la parole dans ce débat un peu plus tard aujourd'hui. J'ai la conviction que nous avons fait tout ce qui était possible pour que cette crise connaisse un dénouement pacifique.

Personne ne veut la guerre, encore moins ceux qui devront porter les armes. Je suis certain que tous les députés et tous les Canadiens admirent comme moi le dévouement et le professionnalisme des membres du contingent que nous avons envoyé dans le golfe Persique. Et je suis convaincu que, quelles que soient nos divergences d'opinion, nous saurons dans cette Chambre assurer ces femmes et ces hommes exceptionnels et courageux de notre appui unanime. Ils sont là-bas pour défendre les valeurs et les intérêts de tous les Canadiens et ils méritent entièrement notre reconnaissance et notre appui. Eux et leurs familles peuvent être assurés de nos prières pour qu'ils reviennent sains et saufs.

S'il y a la guerre, des Canadiens seront en danger. Saddam Hussein a menacé ouvertement d'utiliser des armes de destruction massive dans la région du Golfe, ainsi que de soutenir des activités terroristes à l'étranger. Nous avons donc

conseillé aux Canadiens d'éviter de voyager dans la région du Golfe et, s'ils s'y trouvent déjà, de songer dès maintenant à partir.

Le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) et la GRC ont relevé leurs niveaux d'alerte. À ce propos, je tiens à faire savoir aux Canadiens d'origine irakienne qu'ils ne feront en aucune façon l'objet d'une surveillance illégale ou d'une détention injustifiée comme ce fut le cas pour d'autres citoyens pendant la Seconde Guerre. Nous avons heureusement tiré la leçon des erreurs de ce genre qui ont été commises pendant la Seconde Guerre mondiale.

La Chambre a donc été rappelée aujourd'hui, dans ces circonstances graves, afin que les députés puissent exprimer leur avis sur la crise du Golfe en pleine connaissance des faits et de la position du gouvernement à ce sujet. Nous demandons à l'Opposition de joindre sa voix à la nôtre afin d'affirmer à nouveau que le Canada appuie l'ONU dans sa démarche pour obtenir le retrait irakien du Koweït.

Cette façon de procéder est conforme à la tradition. En 1939, le chef de l'Opposition dans cette Chambre a déclaré par exemple : "Nous traversons une crise très grave... On peut affirmer sans exagération qu'il s'agit d'une guerre pour la conservation de la liberté humaine. Notre parti n'aura recours... à aucune critique spé cieuse ni à des manoeuvres politiques."

Et en juin 1950, l'honorable Stanley Knowles a déclaré au nom du CCF, au sujet de la crise de Corée : "...nous appuyons sans réserve le principe de la sécurité collective et... nous sommes prêts à l'appuyer jusqu'au bout." M. Knowles a poursuivi en disant que : "...le gouvernement peut compter sur l'appui de tous les partis à l'égard de sa décision d'approuver sans discussion les mesures prises par l'ONU. C'est là notre devoir, dont l'accomplissement ouvre la porte à l'espérance. Si nous pouvons nous en tenir à ce principe durant la présente crise, et si nous parvenons à démontrer l'efficacité de l'action collective en vue du maintien de la paix, nous aurons peut-être réalisé beaucoup plus de progrès que nous n'aurions jamais osé l'espérer." C'était vrai en 1950 et ce l'est encore en 1991.

Le gouvernement est très conscient de la gravité de la situation. Le Canada est un pays pacifique. Chez nous, la fête nationale est une occasion de se retrouver en famille et entre amis, non un déploiement de faste et de puissance militaire. Le Canada est en faveur de la paix et de la bonne entente entre nations, mais il est prêt aussi à défendre des principes comme le respect de la loi, de la liberté et de la dignité humaine.

Ce qu'il faut retenir avant tout dans ce débat, c'est que si nous voulons la paix, nous devons défendre ces principes qui sont inscrits dans la Charte de l'ONU. Nous devons être prêts à défendre ce que nous considérons comme la bonne cause. Agir autrement serait dire à Saddam Hussein et à d'autres agresseurs éventuels que l'ONU est incapable de réagir efficacement à une agression. On ne peut espérer

exercer le moindre ascendant moral sur autrui quand on refuse de s'engager et qu'on laisse à d'autres le soin de défendre ses principes. Le Canada est un pays pacifique, mais il n'est pas un pays neutre, ni un pays qui fait porter par d'autres ses responsabilités.

La plupart des députés ici présents, moi y compris, sont trop jeunes pour avoir participé directement à une guerre. Nous savons toutefois les ravages que la guerre a causés dans de trop nombreux pays et le deuil qu'elle a apporté dans le passé à de trop nombreuses familles dans notre propre pays. C'est pourquoi la politique étrangère du Canada a toujours eu pour objectif principal d'éviter la guerre.

Au cours des décennies, le Canada a contribué de façon importante et efficace à la cause de la paix. Mais nous avons toujours su que la paix vient à ceux qui sont prêts à la défendre. D'ailleurs, c'est parce que nos parents et les leurs ont eu le courage de lutter contre des agressions dans des pays lointains que nous, aujourd'hui, pouvons siéger dans le parlement démocratique d'un pays libre et indépendant. Par respect pour eux et l'héritage qu'ils nous ont laissé, par respect pour les plus nobles traditions canadiennes, nous devons aujourd'hui nous ranger résolument aux côtés de l'ONU et aider à réprimer l'agression dont est victime un de ses États membres.